

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

SESSION 2022-2023

13 SEPTEMBRE 2022

PROJET DE DÉCRET¹

**PORTANT DIVERSES DISPOSITIONS RELATIVES AUX SPORTS, À L'AIDE À LA
JEUNESSE ET À LA JEUNESSE**

AMENDEMENTS

DÉPOSÉ(S) EN COMMISSION

¹ Voir doc. 432 (2021-2022) n°1.

TABLE DES MATIÈRES

1	Amendement n° 1 déposé par Mme Alda Greoli.....	3
2	Amendement n° 2 déposé par Mme Alda Greoli.....	3

1 Amendement n° 1 déposé par Mme Alda Greoli

L'alinéa premier de l'article 2, §1^{er}, du projet de décret est complété par ce qui suit :

« Ce montant est indexé selon la formule suivante : Indice des prix à la consommation du mois de décembre de l'année budgétaire concernée/indice des prix à la consommation de décembre de l'année budgétaire précédente. »

Justification

En l'état, le projet de décret ne prévoit pas l'indexation annuelle de la subvention dans le cadre de l'appel à projets biannuel d'un montant global de 1.108.550 euros annuels.

2 Amendement n° 2 déposé par Mme Alda Greoli

L'alinéa premier de l'article 3, §1^{er}, du projet de décret est complété par ce qui suit :

« Ces montants sont indexés selon la formule suivante : Indice des prix à la consommation du mois de décembre de l'année budgétaire concernée/indice des prix à la consommation de décembre de l'année budgétaire précédente. »

Justification

En l'état, le projet de décret ne prévoit pas l'indexation de la subvention annuelle dans le cadre de l'appel à projets trisannuel d'un montant 45.000 euros annuel par projet.